

se donner à lui de ses propres mains. Ayant de plus été avertis que plusieurs se servant des jours de Fêtes & Dimanches pour faire leurs voyages & vaquer à leurs affaires temporelles, ne se rendent point assidus à leurs Paroisses, & perdent même la Messe dans ces jours-là.

Après avoir gemi devant Dieu sur ces desordres, & imploré son secours pour y remédier, craignans que les irreverences commises aux pieds des Autels, marquées dans un Prophete sous le nom terrible de l'abomination de la désolation, ne provoquent la colere du Sauveur, qui chassa autrefois les vendeurs & acheteurs, d'un Temple qui n'estoit que la figure de celui qu'on profane; craignant pareillement que l'ingratitude scandaleuse, dont on paye l'amour excessif de JESUS-CHRIST quis'unit à nous dans le Saint Sacrement de l'Autel, en negligant de l'en remercier, ne tarisse la source des benedictions que le Ciel verse si abondamment, & depuis si long-temps sur cette Colonie: craignans aussi que cette prophanation que plusieurs font des saints jours de Fêtes & Dimanches qui sont instituées pour vaquer au Culte & Service de Dieu n'attire la malediction de Dieu sur les familles. Non seulement nous advertissons & exhortons en general & en particulier, mais nous prions encore les uns & les autres de tout notre cœur, & les conjurons par les entrailles de la misericorde de Nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST de se rendre tres-assidus à leurs Paroisses, d'y assister tant qu'ils pourront à tout le Service divin aux jours de Festes & Dimanches, & sur tout de ne jamais perdre en ces saints jours, la sainte Messe, de fréquenter souvent les Sacrements de Penitence & d'Eucharistie, & pour en recevoir tout le fruit que Dieu desire, de ne se pas contenter d'avoir tâché d'y apporter les dispositions necessaires auparavant que de s'en approcher, mais encore de ne s'en retirer jamais, sur tout après avoir communiqué qu'ils n'ayent mis un temps raisonnable à remercier Nôtre-Seigneur d'un si signalé bienfait, & enfin de se comporter toujours dans les Eglises avec la modestie & le respect que demande la souveraine Majesté de nôtre Dieu qui reside spécialement en ces saints lieux, n'y tenant jamais des postures indecentes, & s'abstenans avec grand soin des ris, causeries, legeretez & autres semblables irreverences, puisqu'il est certain que du respect & de l'irreverance qu'on fait paroître dans les Eglises, de la pieté ou de l'indevoction avec laquelle on participe aux Sacremens, & de l'assiduité ou negligence qu'on apporte au Service divin, depend l'honneur ou le mépris de Dieu, l'usage legitime ou la prophanation du sang adorable de JESUS-CHRIST, le salut ou la perte des ames, & pour tout dire en un mot, le bonheur ou le malheur de l'Eglise; or quoique tous les fideles de ce Diocése soient tenus nos avertissemens, ce sont néanmoins Messieurs les Officiers,